

19.06.23

N° 2023 2 9

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS VILLE DE MAZERES
Mardi 4 avril 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 9

Procuration : 1

Votants : 10

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le QUATRE AVRIL à DIX HUIT HEURES

L'absence d'une majorité des membres en exercice n'a pas permis au conseil d'administration de délibérer le vendredi 31 mars 2023.

Conformément à l'article R 123-17 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration du CCAS de MAZERES (Ariège) dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Louis MARETTE, quelque soit le nombre de membres présents.

Date convocation du Conseil d'Administration : 31/03/2023

Etaient présents : MARETTE Louis, PUJOL Jacques, DEJEAN Gaston, LABEUR Michel, PONS Géraldine, CANOJET Germaine, POUIL Bernadette, RAYNIER Valérie, EYCHENNE Marguerite.

A donné pouvoir : DAGNAC Eliane.

Absents excusés : DARBAS Marika, BRIQUET BOISSIERE Gaëlle, CHARRIÉ Michel, ROOU Christine, ZAMBONI Daniel, CHAMPEAUX Bernadette, PITORRE Muriel.

Secrétaire de séance : LABEUR Michel

OBJET : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2023.

Budget Principal

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants, L 2312-2 et suivants,

M. le Président expose au conseil les conditions de préparation du budget principal du CCAS,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Monsieur Jacques PUJOL, Vice-Président en charge des Finances

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil d'administration

➤ **ADOpte** le budget primitif du budget principal du CCAS pour l'exercice 2023.

Section de fonctionnement

Dépenses : 404 845.50€

Recettes : 404 845.50€

Section d'investissement

Dépenses : 5 285,50 €

Recettes : 5 285,50 €

FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Mazères, le 02/05/2023

Le Président,
Louis MARETTE

Le secrétaire de séance,



V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2023




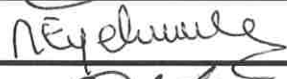



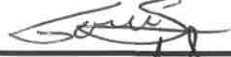

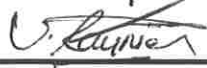
Présenté par Le Président (1),

A Mazères, le 04/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Mazères, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BRIQUET-BOISSIERE Gaëlle	
CANOUE Germaine	
CHAMPEAUX Marie-Bernadette	
CHARRIE Michel	
DAGNAC Eliane	
DARBAS Marika	
DEJEAN Gaston	
EYCHENNE Marguerite	
LABEUR Michel	
MARETTE Louis	
PITORRE Muriel	
PONS Géraldine	
POUIL Bernadette	
PUJOL Jacques	
RAYNIER Valérie	
ROOU Christine	
ZAMBONI Daniel	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Mazères, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».